



Dates des vacances scolaires

◆ Quelles sont les dates des vacances scolaires pour l'année 2023-24 ?

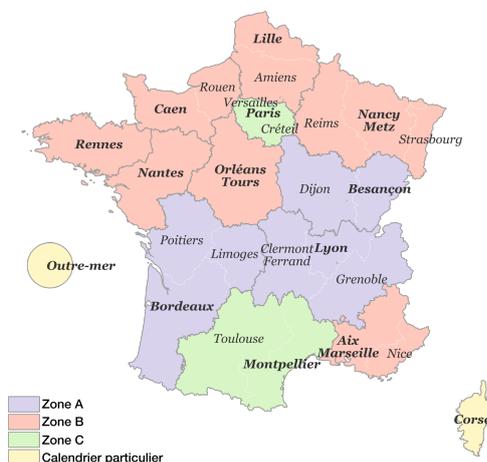
L'année scolaire est rythmée par 5 périodes de vacances scolaires :

- Les vacances de la Toussaint
- Les vacances de Noël
- Les vacances d'hiver
- Les vacances de printemps
- Les vacances d'été

La France métropolitaine est divisée en trois zones A, B, C + la Corse. Selon la zone où on habite, les dates des vacances sont différentes pour la date de la rentrée, les vacances d'hiver et les vacances de printemps.

◆ Voici les dates des vacances scolaires pour 2023-24 :

- **rentrée** : zones A, B, C le 4 septembre ; le 5 septembre pour la Corse.
- **vacances de la Toussaint** : du 21 octobre au 6 novembre
- **vacances de Noël** : du 23 décembre au 8 janvier
- **vacances d'hiver** : zone A du 17 février au 4 mars ; zone B et Corse du 24 février au 11 mars ; zone C du 10 au 26 février
- **vacances de printemps** : zone A du 13 au 29 avril ; zone B du 20 avril au 6 mai ; zone C du 6 au 22 avril ; Corse du 27 avril au 13 mai
- **vacances d'été** : à partir du 6 juillet



Pendant les vacances scolaires, les établissements scolaires sont fermés. Notez que les week-ends ne font pas partie des vacances scolaires.



ACTIVITÉS

◆ QUESTIONS :

1. Quelle est la date de la rentrée ?
2. Les vacances de Noël, c'est quand ?
3. Les vacances d'hiver pour la zone B, c'est quand ?
4. Les vacances de printemps pour la zone C finissent quand ?
5. Combien de temps durent les vacances d'été ?

◆ VRAI – FAUX :

1. Les vacances de printemps de la zone A commencent le 7 avril.
2. Les vacances d'été finissent toujours le 3 septembre.
3. Les dates des vacances de la Toussaint varient selon les zones.
4. Il a peu de jours de vacances en France.

◆ PROLONGEMENT :

1. Quelles sont les dates des vacances scolaires dans votre pays ?
2. À votre avis, pourquoi la France est divisée en plusieurs zones pour les vacances d'hiver et de printemps ?
3. À l'aide d'un calendrier, calculez le nombre de jours de repos annuel des élèves en France. N'oubliez pas les jours fériés, les mercredis, les samedis et les dimanches.

